

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

L'hon. M. Dubé: Monsieur l'Orateur, peut-être pourrais-je répondre brièvement que la semaine prochaine le député s'apercevra . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. A l'ordre, voyons! La présidence a donné la parole au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

* * *

LES FINANCES

LES TAUX D'INTÉRÊTS ET LE COURS DU DOLLAR CANADIEN

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné que la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain n'a jamais été aussi élevée depuis qu'il a été rendu flottant et que des analyses démontrent que cela est dans une large mesure dû au fait que les taux d'intérêt au Canada sont plus élevés qu'aux États-Unis, le ministre ainsi que le gouverneur de la Banque du Canada prennent-ils des mesures pour réduire le taux d'intérêt au Canada et le faire correspondre au taux américain afin de faire disparaître ce déséquilibre particulièrement préjudiciable au secteur secondaire et surtout à l'exploitation forestière en Colombie-Britannique?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, différents autres facteurs influent également sur la valeur de notre dollar. Au cas où des mesures seraient prises, elles seraient annoncées ici en temps voulu.

M. Douglas: Étant donné que des analyses démontrent que les Canadiens et surtout les provinces s'adressent aux États-Unis où on offre des taux d'intérêts plus faibles et où on trouve plus facilement des capitaux à court terme qu'au Canada, du fait de notre taux d'intérêt plus élevé, ce que le ministre m'a déclaré surveiller il y a quelques jours, et puisqu'il a promis de faire son possible, puis-je lui demander quand il se propose d'intervenir à ce sujet?

M. l'Orateur: Le député de Red Deer a la parole.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PERMIS DE MISE EN CHANTIER DU PIPE-LINE TRANSALASKIEN

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre et du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ma question s'adressera au premier ministre suppléant. Le secrétaire d'État américain à l'intérieur, M. Roger Morton, ayant délivré aujourd'hui un permis pour la construction du pipe-line transalaskien, le premier ministre suppléant voudrait-il mettre la Chambre au courant de la réaction du gouvernement canadien face à cette regrettable décision qui menace tout l'environnement de la côte du Pacifique?

L'hon. Arthur Laing (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, l'octroi de ce permis avait déjà été prévu aussi bien au Canada qu'aux États-Unis puisque M.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Morton étudiait la question depuis assez longtemps déjà. Entre-temps, des pourparlers ont eu lieu entre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources . . .

L'hon. M. Stanfield: Un diplomate chevronné.

L'hon. M. Laing: . . . et M. Morton ainsi que le gouvernement américain, et ils se sont révélés très satisfaisants.

Une voix: C'est du propre!

L'hon. M. Laing: Le ministre, a proposé à M. Morton de reprendre la question de la construction d'un pipe-line par la vallée du Mackenzie. Il lui a dit que, dans quelques mois à peine, nous serions en mesure de définir clairement les exigences de l'écologie. Le gouvernement des États-Unis en a tenu compte. Il y en a peut-être encore pour quelque temps avant qu'on ne puisse commencer la construction du pipe-line, et nous pensons qu'il y aura d'autres pourparlers avec le gouvernement américain.

• (1440)

M. Thompson: J'ai une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Le ministre a dit que son collègue de l'Énergie, des Mines et des Ressources avait saisi le secrétaire à l'Intérieur des États-Unis de cette proposition. Toutefois, nous ignorons quelle est la politique du gouvernement, et ce qui va se passer. J'ai essayé d'apprendre, d'après les réponses aux questions, si l'on prenait des mesures pour permettre de commencer la construction du pipe-line au plus tôt, étant donné que le premier ministre a dit, à Edmonton, que les droits de passage qu'on percevrait ainsi allaient permettre de payer la construction de la route du Mackenzie.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

L'INDUSTRIE

LE CAS DE LA MICHELIN—LE PROJET D'IMPOSITION DE DROITS SUPPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS-UNIS—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il paraîtrait que le gouvernement américain envisage d'imposer des droits de douane supplémentaires sur les pneus radiaux Michelin X à carcasse d'acier qu'on fabrique en Nouvelle-Écosse. Le ministre pourrait-il nous dire s'il est au courant de cette mesure, et quelle différence cela va faire, du point de vue du Canada, au programme de la Domestic International Sales Corporation? Autrement dit, quelles mesures le gouvernement envisage-t-il de prendre?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, on me dit que le gouvernement américain donnera avis de l'imposition de droits de représailles. En vertu de cet avis, les parties ont 30 jours pour présenter des instances. Nous avons déjà fait part au gouvernement des États-Unis de notre point de vue sur le cas Michelin, et je suis persuadé que nous le ferons de nouveau au cours de cette période.